

Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides du bassin versant de la Têt

Compte-rendu de la 2ème série d'ateliers de concertation

ZONES CONFLENT ET CAPCIR-CERDAGNE : le 9 juin 2021 à Villefranche-de-Conflent
ZONE PLAINE : le 10 juin 2021 à Saint-Estève

Participants

La liste détaillée des participants des deux ateliers se trouve en ANNEXE 1.

Nous avons eu des difficultés à mobiliser les acteurs de la zone CAPCIR-CERDAGNE, c'est pourquoi nous avons fait le choix de regrouper cet atelier avec celui de la zone CONFLENT, pour que les échanges restent riches et constructifs. Les participants ont pu traiter l'ensemble des problématiques des deux zones durant cet atelier unique.

Objectifs du 2ème atelier

Les objectifs du 2ème atelier de concertation étaient de :

- Compléter la connaissance des pressions existantes sur les milieux humides
- Compléter la connaissance des actions -en cours ou à développer- de préservation des milieux humides
- Présenter et discuter la méthode de l'espace de référence développée par Ecotone

Agenda du 2ème atelier

Horaire	Activité
14h00	Accueil
14h15	Introduction
14h35	Identification des pressions
15h20	PAUSE
15h35	Identification des actions de gestion des milieux humides
16h30	Définition d'un espace de référence
16h50	Temps d'échange
17h25	Evaluation de l'atelier
17h30	Clôture

Introduction

Ava Hervieu, chargée de la gestion des milieux aquatiques au Syndicat Mixte Têt Bassin Versant, a rappelé l'origine de la stratégie de gestion, ses objectifs et sa portée réglementaire.

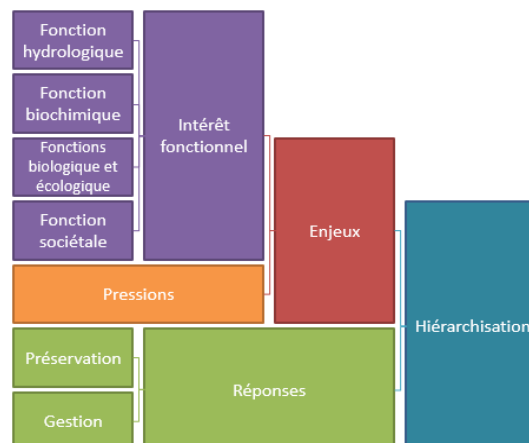
L'outil stratégie de gestion est développé par le Syndicat de la Têt pour cibler les actions sur les zones humides les plus structurantes vis-à-vis du cycle de l'eau sur le bassin versant et ainsi favoriser leurs services rendus : atténuation des phénomènes de crues et de sécheresse, recharge de nappe, autoépuration de l'eau, etc.. Cette stratégie n'est ni un inventaire des zones humides (elle repose principalement sur un travail cartographique et n'est pas élaborée sur le terrain), ni un document réglementaire contraignant (elle ne pourra en aucun cas être utilisée pour restreindre des usages sur le territoire).

Il s'agit d'un outil d'aide à la décision pour les élus et les gestionnaires. Il offre une vue d'ensemble des zones contenant des secteurs humides à enjeu sur le bassin versant de la Têt et précise les services hydrologiques assurés par celles-ci.

La hiérarchisation des secteurs humides à enjeu sur la carte d'espace de référence repose sur le croisement de 3 données :

- l'importance du rôle joué par le secteur humide (régulation de crues, réservoir d'eau, épuration, réservoir de biodiversité...),
- le niveau de pression exercé sur la zone,
- l'existence (ou non) d'actions de gestion.

Cette hiérarchisation sera réalisée à l'automne. L'atelier 2 contribue à ce travail en permettant la remontée d'informations locales sur les pressions et les réponses déjà apportées pour les limiter.



Identification des pressions

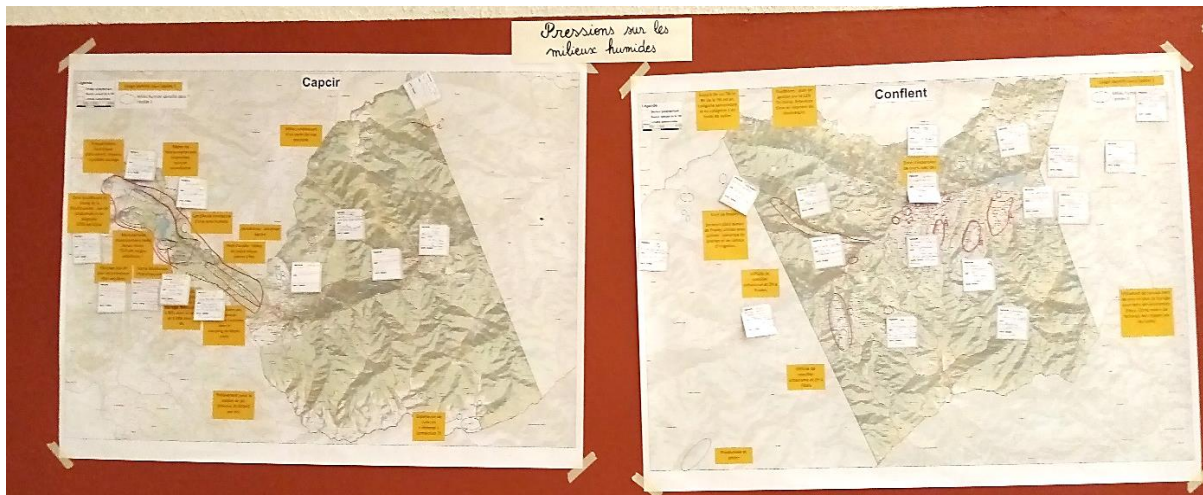
Pendant le 1^{er} atelier de concertation les participants avaient identifié les milieux humides « importants » de leur territoire. Ils avaient pré-identifié des usages présents à proximité de ces milieux. **Les cartes issues du 1^{er} atelier ont été réutilisées dans le 2^{ème} atelier pour que les participants puissent aller plus loin cette fois-ci dans l'identification des pressions exercées sur les milieux humides.**

Dans le groupe CAPCIR-CERDAGNE-CONFLENT l'absence de représentants de la profession agricole a induit un biais dans les pressions identifiées par les acteurs. **Les principales pressions identifiées sur la zone CAPCIR-CERDAGNE** ont été la **fréquentation touristique** sur la tête du bassin versant (en majeure partie dans le secteur des Bouillouses). Les principales pressions identifiées par les acteurs sur la zone **CONFLENT** ont été l'urbanisation (autour de Fillols et Prades), les **rejets des STEP** et les **prélèvements par les canaux d'irrigation**. Dans le groupe **PLAINE**, les deux principaux types de pression identifiés ont été la **gestion des canaux** et l'**urbanisation** croissante.

Les cartes détaillées produites par les différents groupes se trouvent en ANNEXE 2.



Identification des pressions à Villefranche-de-Conflent (juin 2021)

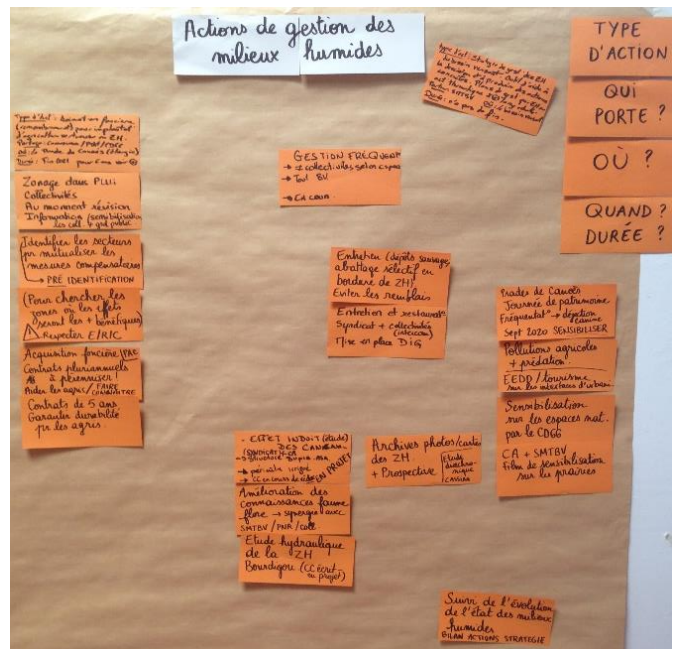
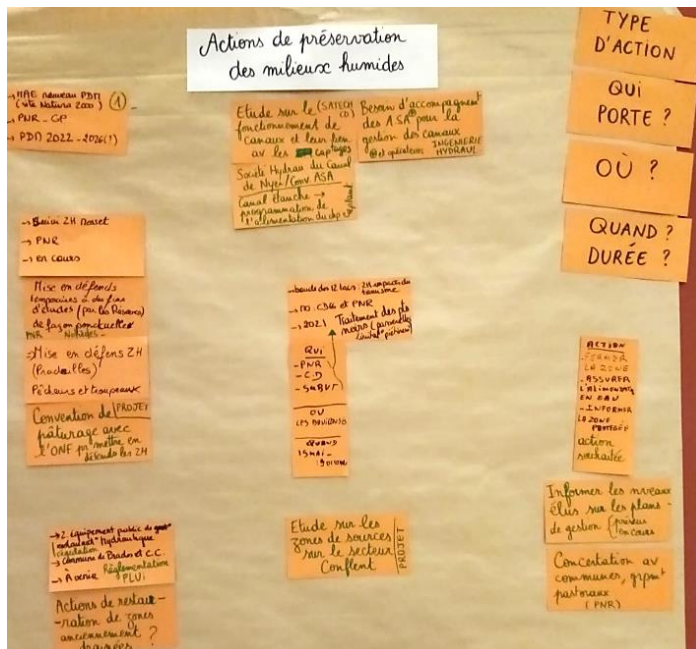


Résultats des travaux des sous-groupes à Villefranche-de-Conflent (juin 2021)

Identification des actions de gestion des milieux humides

Après le travail sur les pressions, les participants se sont retrouvés en plénière pour discuter des actions de gestion des milieux humides sur leur territoire. Dans un 1^{er} temps les participants se sont regroupés par trinômes pour détailler 2 actions de gestion (les porteur(s) de l'action, la localisation et la durée de l'action), puis l'animatrice a récolté et affiché l'ensemble des cartons pour lancer les discussions. Les actions présentées étaient de trois sortes :

- Des actions en cours
- Des actions en projet
- Des actions souhaitées par les acteurs



Résultats des discussions sur les actions de gestion des milieux humides (juin 2021).

Le détail des actions se trouve dans la suite du CR.



Discussions sur les actions de gestion en trinômes à Saint-Estève (juin 2021)

Les actions d'amélioration des connaissances

TYPE D'ACTION	PORTEUR(S)	LOCALISATION	DUREE	COMMENTAIRES
Etude sur les effets induits des canaux	SMTBV Chambre d'Agriculture (CA) Structure supra-ASA (associations syndicales autorisées) = ACAV	Bassin versant de la Têt en aval de Vinça	Cahier des charges de l'étude en cours d'écriture	L'étude a pour objectif d'étudier les débits biologiques sur la Têt aval pour optimiser la gestion des prélèvements des canaux
Etude sur le fonctionnement des canaux et leur lien avec les captages d'eau potable	SATEP (service d'assistance technique à l'eau potable) du CD66		En projet	La société hydraulique du Canal de Nyer a passé une convention avec les ASA pour gérer les canaux étanches en programmant finement par des secteurs où le canal est percé l'alimentation du champ captant (par exemple).
Etudes pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore	Actions en synergie entre le Parc Naturel Régional et les collectivités		En cours	
Etude hydraulique de la zone humide du Bourdigou	PMMCU		En projet, le cahier des charges est rédigé	
Etude diachronique avec des archives photos, cartes (Cassini) pour faire ensuite un travail de prospective			Action à envisager ?	Ce type d'étude, très intéressant, nécessiterait plusieurs mois de travail et un projet à part entière, distinct de la stratégie de gestion du SMTBV.
MAE (mesures agroenvironnementales) du nouveau PDM (programme de mesures)	Parc Naturel Régional Groupements pastoraux	Sites Natura 2000 du BV	PDM 2022 - 2026	
Etude sur les zones de sources et leur fonctionnement sur le secteur Conflent	CD66		En projet	

Les actions de sensibilisation, de communication et de concertation

TYPE D'ACTION	PORTEUR(S)	LOCALISATION	DUREE	COMMENTAIRES
Zonage dans les PLUi : le faire connaître, sensibiliser et informer les collectivités et le grand public	Collectivités	Tout le bassin versant	A envisager et faire au moment de la révision des PLUi	A généraliser !
Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) Action de Sensibilisation sur site	Collectivités Gestionnaires d'espaces naturels Communes CD66	Prades de Canohès par exemple Toutes les interfaces entre zones naturelles et zones urbanisées	Toute l'année Journée du patrimoine	Sensibiliser le grand public aux pollutions indirectes dues à la fréquentation urbaine des sites (ex : déjections canines qui polluent le fourrage des élevages, prédation des chiens...)
Film de sensibilisation sur les prairies agricoles	CA		En cours	
Informer les nouveaux élus des plans de gestion des espaces naturels prévus ou en cours	Gestionnaires d'espaces naturels CD66	Tout le BV		En particulier sur celui des Bouillouses élaboré en 2018. Les nouveaux maires ont besoin de connaître les actions prévues.
Concertation avec les communes, les groupements pastoraux, expérimentations avec suivi pour valorisation	PNR		En cours	

Les actions de gestion technique et d'entretien

TYPE D'ACTION	PORTEUR(S)	LOCALISATION	DUREE	COMMENTAIRES
Gérer la fréquentation des sites à préserver (site des Bouillouses, boucle des 12 lacs, etc.)	Collectivités CD66 PNR SMTBV	Tout le bassin versant	En cours Surtout en période estivale (mai à octobre)	Traitements des « points noirs » : passerelles pour limiter le piétinement, limitation de certains accès, réalimentation en eau de milieux humides, information du grand public sur les zones protégées...
Entretien des sites	Collectivités ONF Syndicat de la Têt	Tout le bassin versant		Retraits des dépôts sauvages, abattage sélectif en bordure de ZH, éviter les remblais, restaurer les sites, mise en place de DIG (déclarations d'intérêt général)...
Suivi de l'évolution de l'état des milieux humides	SMTBV			Il sera important de faire le bilan des actions menées dans le cadre de la stratégie de gestion !
Suivi des zones humides	Parc Naturel Régional	Commune de Mosset	En cours	
Intervention des équipes techniques avec les équipements publics et les outils règlementaires (zonage spécifique dans le PLUi) pour la régulation et la restauration hydraulique	Commune de Prades Communautés de communes	Secteur de concentration des écoulements en bord de RN116	A venir	

Restauration de zones anciennement drainées (et qui ne le nécessitent plus)			Action à envisager ?	Peu coûteuses et très efficaces
Accompagnement technique des opérateurs et des ASA en ingénierie hydraulique pour la gestion de leurs canaux			Action à envisager ?	ASA en difficulté pour consigner les connaissances sur leurs ouvrages, cibler, programmer et financer les interventions sur les canaux

Actions liées aux usages du territoire et à leur planification

TYPE D'ACTION	PORTEUR(S)	LOCALISATION	DUREE	COMMENTAIRES
Animation foncière Remembrement : implanter une agriculture vertueuse dans les ZH	Communes Perpignan Méditerranée Métropole CD66 Subventions de la PAC	La Prade de Canohès (élargie)	Lancement fin 2021, pour 6 ans minimum	
Acquisition foncière pour une agriculture vertueuse	CA		Contrats de 5 ans	Démarche lourde pour les agriculteurs, qui ont besoin d'un appui pour se porter volontaires. Il est important de faire connaître les retours d'expériences qui ont fonctionné pour motiver d'autres agriculteurs à se lancer. Les contrats pluriannuels devraient être pérennisés pour garantir une meilleure durabilité (perspectives) pour les agriculteurs.
Pré-identifier les secteurs pour mutualiser les mesures compensatoires (qui sont plus efficaces sur des larges surfaces)	SMTBV Gestionnaires d'espaces naturels Services d'urbanisme des collectivités		Action suggérée par des acteurs du groupe Plaine	Peut être intéressant pour chercher les zones où les effets seront les plus bénéfiques, à condition de respecter la séquence éviter/réduire/compenser. Et à condition que chaque zone de mesure compensatoire réponde bien à l'impact spécifique produit par l'aménagement (par exemple : restauration d'une aire de répartition d'un insecte)
Mise en défends temporaire à des fins d'études, gestion des usages par les pêcheurs et troupeaux	Réserves naturelles PNR de Nohèdes	Différentes zones, dont Pradeilles		
Convention de pâturage avec l'ONF pour mettre en défends les ZH	ONF		En projet	
Document ministériel pour la préservation de l'espace péri-urbain (espaces dédiés à l'agriculture et à la protection de l'env.)				

Présentation de l'espace de référence

Pierre Niol et Simon Gineste d'Ecotone ont présenté aux participants la méthodologie et l'avancement de l'élaboration de l'espace de référence, soit l'espace de travail pour la stratégie. L'utilisation d'un outil SIG a permis de zoomer sur différentes zones de la carte de l'espace de référence pour croiser la connaissance du terrain qu'avaient les acteurs avec l'analyse qui avait été réalisée par Ecotone. (La présentation PowerPoint est jointe au compte-rendu)

Les remarques et les questions des participants ont porté sur :

- **La prise en compte de la pluviométrie dans le modèle.** Pierre a précisé que la pluviométrie n'avait pas été intégrée au modèle de définition de l'espace de référence car les données géologiques « en profondeur » n'étaient pas assez fines pour pouvoir analyser les trajectoires des écoulements, et donc le chemin par lequel l'eau de pluie circulait et pouvait ressortir.
- **La finesse de la topographie prise en compte dans le modèle.** Pierre a reconnu que les décrochements d'une hauteur de 5 à 6 mètres n'étaient pas pris en compte dans ce premier modèle car celui-ci était fait à l'échelle du bassin versant entier. Il a précisé que ce modèle serait affiné « à la main » au cas par cas pour les zones qui sembleraient incohérentes. Une des principales limites du modèle utilisé est la gestion du fonctionnement hydraulique des bordures de routes et de voies ferrées, car théoriquement l'eau s'accumule dans les bas de pente, mais cela est plus ou moins vrai selon la pluviométrie.
- **La valeur « officielle » de la carte de l'espace de référence.** Pierre a rappelé que cette carte n'aurait jamais aucune valeur réglementaire car les zones humides n'y seraient pas inventoriées. La carte sert seulement d'outil pour réfléchir à la faisabilité et à l'intérêt de différents modes de gestion des milieux humides sur le bassin versant entier. (Pour information, la définition réglementaire d'une zone humide est fixée par un arrêté de 2008, consultable sur le lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019151510/>)
- **La prise en compte et le croisement de l'ensemble des informations techniques du territoire dans le modèle.** Pierre a expliqué qu'il était délicat de prendre en compte toutes les analyses d'habitat et de végétation de l'Atlas du CD66 dans l'espace de référence car ces « grandes enveloppes » contenaient un certain pourcentage d'erreurs sur la proportion de milieux humides connus, et cela risquait d'ajouter du « bruit » dans l'espace de référence. Le croisement des informations sur les habitats, le relief et la toponymie pourrait apporter des connaissances supplémentaires sur l'emplacement de milieux humides et permettre de les hiérarchiser, à condition de prendre des précautions avec les dates de ces informations (les zones pouvant avoir été drainées entre-temps).
- **L'efficacité de la méthode de hiérarchisation proposée.** L'animateur de la Stratégie de gestion des zones humides de Salses-Leucate a apporté un retour d'expérience positif de la méthodologie de hiérarchisation, qui a fait ses preuves sur le bassin versant de Leucate. Le schéma méthodologique présenté est d'ailleurs issu du travail de stratégie porté par le syndicat Rivages.
- **Le regroupement des entités.** Pierre propose un regroupement géographique plutôt que thématique (par fonction).

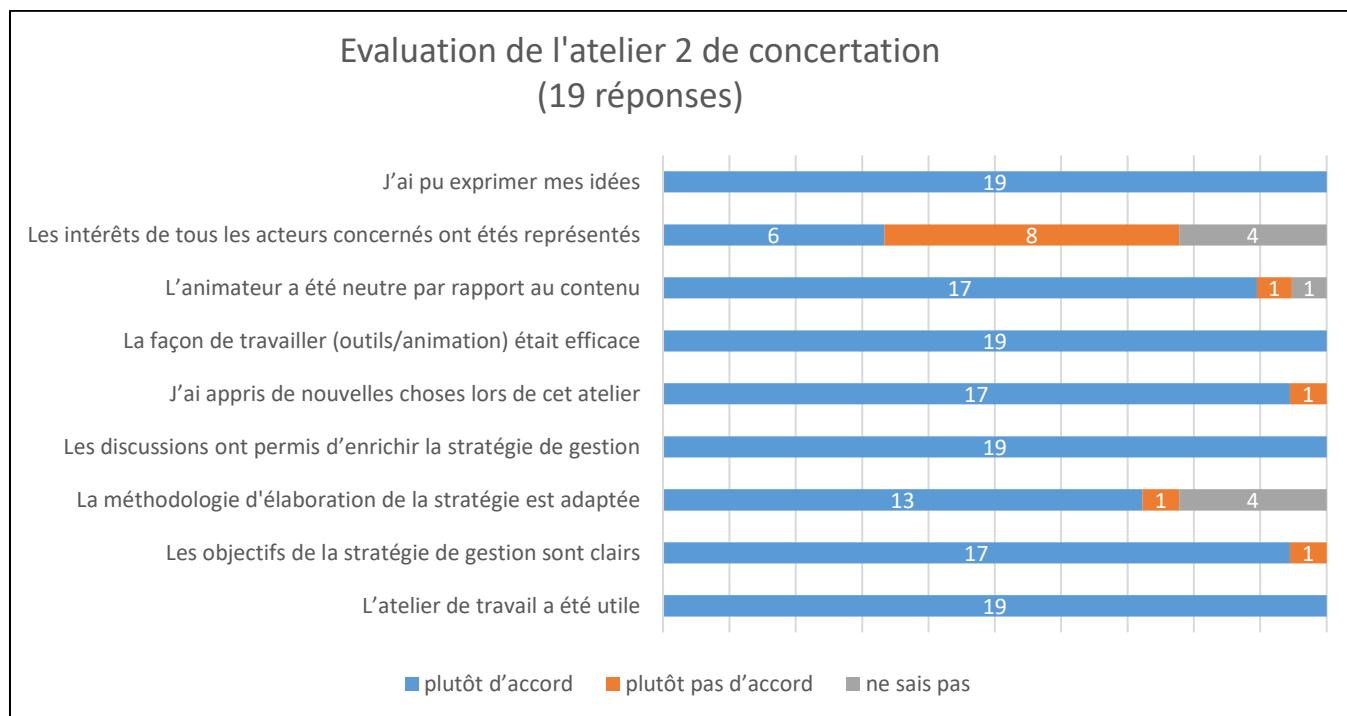
Evaluation anonyme de l'atelier et suites

L'ensemble des participants a apprécié le format de l'atelier et a trouvé que les discussions avaient permis d'enrichir la stratégie de gestion. En revanche, plus de la moitié des participants a trouvé qu'il manquait des parties prenantes aux ateliers, entre autres : les élus des communes comprenant des

milieux humides, les agriculteurs, les représentants des ASA, des distributeurs d'eau potable, des groupements pastoraux et des réserves naturelles.

L'effort de mobilisation effectué pour l'atelier 2 devra donc être renforcé pour l'atelier 3, mais la communication sera réfléchiée pour ne pas sursolliciter les acteurs déjà mobilisés. L'implication du SMTBV dans les ateliers de concertation a été saluée par l'un(e) des participant(e)s.

Un(e) participant(e) s'est questionné sur la pertinence de l'application de la méthode de l'Agence de l'Eau RMC sur un territoire aussi hétérogène que celui du bassin versant de la Têt.



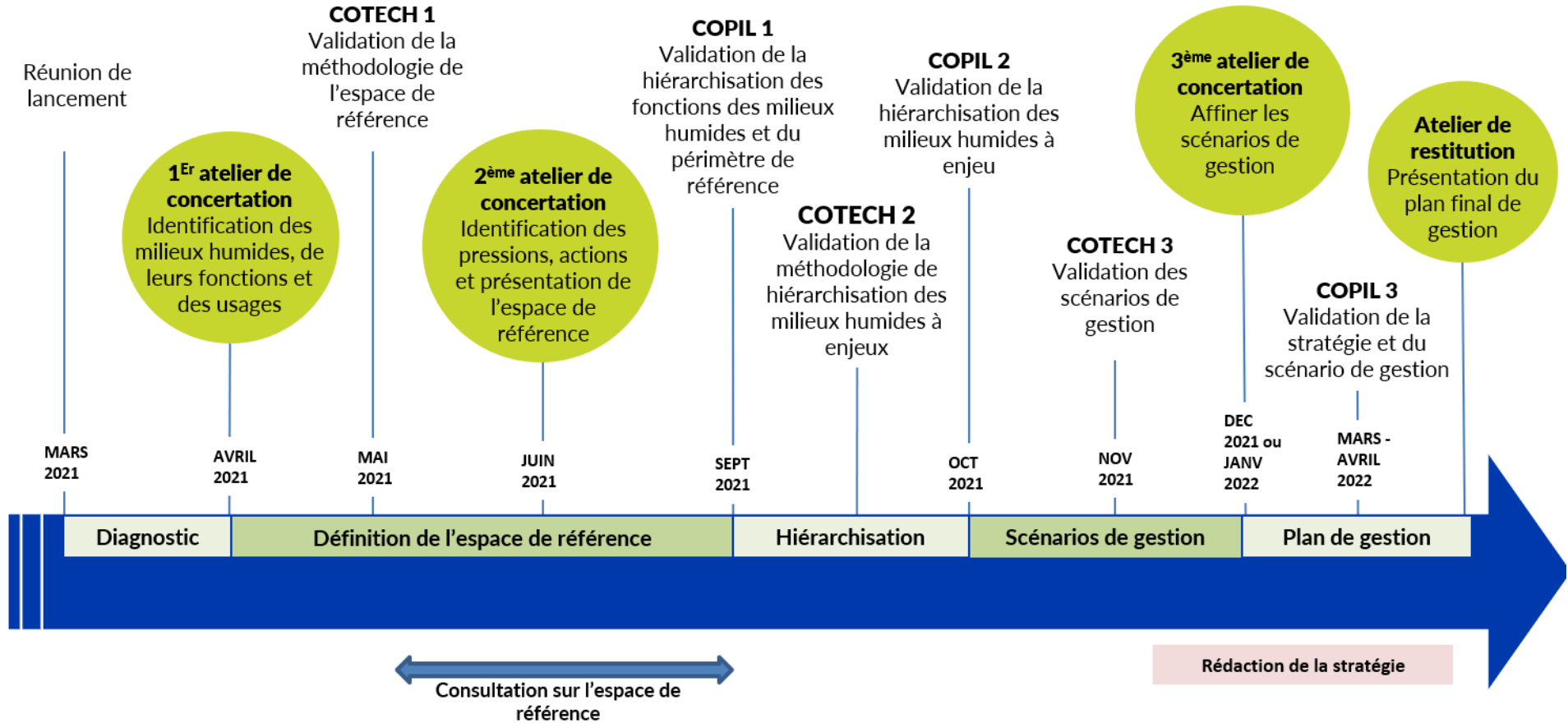
Les participants qui souhaitent consulter de façon plus précise les cartes produites par le comité technique ont pu inscrire leur adresse mail pour recevoir un accès à la consultation de l'espace de référence. Cette consultation se déroulera jusqu'à fin août 2021.

La 3^{ème} et dernière série d'ateliers se déroulera en fin d'année 2021 (les dates et lieux restent à confirmer). Le calendrier prévisionnel du projet est indiqué dans la suite du CR.

Les objectifs du 3^{ème} et dernier atelier (unique !) de concertation seront de :

- **Evaluer les scénarios de gestion proposés par Ecotone,**
- **Discuter des dépendances** (notamment amont-aval) **qui pourraient impacter les scénarios de gestion** (sur la gestion des inondations par exemple),
- **Evaluer l'impact pour les acteurs des scénarios de gestion** proposés
- **Proposer des pistes d'actions de mitigation** des actions impactantes

Calendrier du projet



ANNEXE 1 : Participants aux ateliers

Animation / information

ESPUCHE	Emmanuelle	Lisode
GINESTE	Simon	Ecotone
HERVIEU	Ava	SMTBV
NIOL	Pierre	Ecotone

ZONE CAPCIR – CERDAGNE ET CONFLENT / Villefranche-de-Conflent

ASPE	Daniel	Maire d'ESCARO
BLANC	Julie	CD66
CLIMENS	Hervé	Fédération de pêche 66
HERAULT	Adeline	Fédération de pêche 66
LUBRANO	Jérôme	CC Conflent Canigó
MARCH	Jean-Pierre	Adjoint Mairie de Ria-Sirach
MOULIRA	Romain	PNRPC
PALLARES	Christian	Maire d'Angoustrine, CC Cerdagne
SCHWAB	Frédéric	OFB
VIEILLEDENT	Mélody	DDTM66

ZONE PLAINE / Saint-Estève

ARTERO	Romain	AURCA
BLOT	Thierry	CC des Aspres
CAPPEAU	Manon	SMTBV
COPIN	Vincent	Mairie de Canohès, élu délégué à l'agriculture.
DEMAURY	Jérôme	CC des Aspres
LESNE	Maya	CC des Aspres
MARFAING	Magali	DDTM66
NOEL	Jean-Alexis	Syndicat RIVAGE
OLIVE	Denis	Mairie d'Ille-sur-Têt, élu délégué à l'Eau et l'Assainissement représentant du syndicat des Nappes
PEREZ	Mathieu	Perpignan Méditerranée Métropole
ROUQUETTE	Anne	Chambre d'Agriculture

Conflent

Légende

- Secteur géographique
- Bassin versant de la Têt
- Limites communales

Jusqu'à Ille sur Têt le BV de la Têt est en catégorie salmonicole et en catégorie 1 en fonds de vallée.

Tourbières : plan de gestion par le CEN Occitanie. Rétention d'eau et réservoir de biodiversité.

Usage identifié dans l'atelier 1

- Milieu humide identifié dans l'atelier 1
- Irrigation et intrants en arboriculture dans la plaine d'Eus, vallée Rotja, vallée du Lech et Vinça
- Zone de pression

PRESSION : Drainage par les canaux à Urbanya (possible ailleurs aussi)

PRESSION : Rejets directs dans la rivière dans la Vallée du Caillan

PRESSION : Travaux et ensablement à l'embouchure de la Têt Castellane.

PRESSION : STEP de Prades : pendant les travaux déplacement du point de rejet (depuis 2019)

PRESSION : Pas encore de STEP à Trévillach, elle est en cours de construction.

PRESSION : Zone d'activité à proximité de Vinça et aménagement de Prades : forte pression anthropique

Zone d'expansion de crues avec des arbres fruitiers

PRESSION : Augmentation de la capacité de captage AEP de Vinça. Enquête publique en cours.

PRESSION : Politique d'optimisation des canaux : assèchement des ZH (à Corbère par ex)

PRESSION : Maraîchage : irrigation gravitaire et intrants. Ille-sur-Têt et Néfiach. Au Printemps et en été

STEP de Prades
Secteurs plats autour de Prades utilisés pour cultiver : présence de prairies et de canaux d'irrigation.

PRESSION : « Trop d'élevage » en estive pour certains environnementalistes, sur 35% de la CC Conflent Canigo

Difficile de concilier urbanisme et ZH à Prades

PRESSION : RN116 fonctionnement hydraulique perturbé. ZH créée par le contournement de Prades au niveau de la coopérative

PRESSION : Travaux importants aux abords de la PE (?) de Corneilla

PRESSION : Manque de connaissance des ZH et aménagement d'un lotissement au-dessus (camping hameau) à Fillols

PRESSION : Etude en cours pour équiper les STEP pour réduire les rejets à Bailestavy et dans la vallée du Caillan

Utilisation de canaux avec de plus en plus de busage pour faire des économies d'eau. (Donc moins de recharge des nappes par les fuites)

PRESSION : Barrage sans passe à poissons à Villefranche-de-Conflent

Difficile de concilier urbanisme et ZH à Fillols

PRESSION : Projet de centrale photovoltaïque à Olette, Serdinya et Bastides. Champignonnière déjà existante et sols déjà dégradés

Randonnée et pêche

